



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA POLYVALENTE LAVIGNE TENUE LE 12 novembre 2018

1. Ouverture de la séance

M. Karim Adjaïlia déclare la séance ouverte. Le quorum étant constaté, la réunion débute à 18 h 31.

2. Vérification des présences et constatation du quorum

Étaient présents : Ève Gamache (parent)

Éric Giroux (parent)
Sophie Lalonde (parent)
Alexandre Hudon (enseignant)
Tanya Lepage (enseignante)

Isabelle Mayer (personnel de soutien)
Judith Perron (personnel professionnel)
Marie-Ève Kingsbury (présidente de l'école)

Isabelle Blais (parent) Mélissa Blais (parent)

Jacinthe Charbonneau (parent) Nathalie Ladouceur (enseignante) Stéphanie Savard (enseignant) Karim Adjaïlia (directeur)

Étaient absents : Karine Legault (parent)

Isabelle St-Jacques (parent) Mélanie Bouchard (enseignante) Daniel Legault (enseignant)

3. Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Vérification des présences et constatation du quorum;
- 3. Adoption de l'ordre du jour;
- 4. Adoption du procès-verbal du 22 octobre 2018*;
- 5. Parole à l'assemblée;
- 6. Correspondance;
- 7. Mot de la présidence;
- 8. Mot de la direction;
 - 8.1 Suivi projet éducatif;
 - 8.2 Sortie Montréal (Profil monde).
- 9. Information;
 - 9.1 Activités internes*;
 - 9.2 Plan de répartition des élèves 2019-2020*;

9.3 Cyber dépendance.

10. Point (s) pour consultation:

11. Point (s) pour approbation;

11.1 Activités externes*;

11.2. Grille-matière*.

12. Point (s) pour adoption;

13. Varia;

14. Levée de l'assemblée.

EPL-18-19 009 Il est proposé par M. Alexandre Hudon appuyé par Mme Nathalie Ladouceur que l'ordre du jour soit adopté.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 22 octobre 2018

EPL-18-19 010 Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur et appuyé par M. Éric Giroux que le procès-verbal du 22 octobre 2018 soit adopté.

5. Parole à l'assemblée

Sans objet

6. Correspondance

Sans objet

7. Mot de la présidence

Sans objet

8. Mot de la direction

8. 1 Le directeur fait un retour sur le sondage «Projet éducatif». Trois thèmes sont choisis, le respect, la collaboration et l'acceptation.

En ce qui concerne le code vestimentaire (uniforme), les totalités des élèves sont en désaccord. 75% des parents sont en désaccords et 66% du personnel est également désaccord. Le port de l'uniforme ne sera donc pas en vigueur à l'école.

8.2 Sorties Montréal (profil monde)

Pour les sorties au profil monde, le montant est chargé aux parents, car il s'agit d'une sortie facultative.

Pour les sorties facultatives attachées à un cours d'option sans dépasser le 15% de la durée du cours, l'école défraye le montant. Seulement les frais de l'autobus peuvent être chargés aux parents.

9. Information

9.1 Projets d'activités internes

Le comité est informé des projets d'activités internes.

9.2 Plan de répartition des élèves 2019-2020

Comme indiqué dans le document, la clientèle continue d'augmenter d'année en année.

9.3 Cyber dépendance

Judith Perron nous parle de Mme Marianne Sergerie, conférencière. Elle a assisté, en tant que mère, à une conférence et ce fût pertinent.

Deux organismes ont reçu une accréditation, peut-être pourraient-ils venir à notre école afin de rencontrer les intervenants en leurs donnants une formation.

Conférence aux parents sur le sujet.

10. Point pour consultation

Sans objet

11. Point pour approbation

EPL-18-19 011

11.1 Activités externes :

Conformément à l'article 87 de la LIP, le conseil d'établissement approuve les activités externes.

Les activités #19 et #20 sont approuvées.

Les activités 046 à 056 sont approuvées.

Il est proposé par Mme Isabelle Mayer et appuyé par Mme Nathalie Ladouceur que les projets d'activités soient approuvés.

11.2 Grille-matière

EPL-18-19 012

Conformément à l'article 86 de la LIP, le conseil d'établissement approuve la grille-matière.

Le directeur explique le document remis. La seule différence cette année, c'est que l'anglais enrichi sera offert au 1^{re} secondaire et non seulement qu'aux élèves en profil monde. Également, les élèves du profil monde pourront également s'inscrire pour avoir de l'anglais régulier.

Pour les élèves de 2^e et 3^e secondaire, ceux-ci ne peuvent pas faire de choix entre l'anglais régulier ou enrichi. Cette modification sera inscrite au tableau.

Les élèves de 4^e et 5^e secondaire peuvent choisir entre l'anglais régulier ou enrichi.

En ce qui concerne le 3^e secondaire, il n'y aura plus d'options de 6 périodes. Maintenant, ils auront des options de 4 et 2 périodes ce qui sera plus facilitant pour certains élèves.

Éventuellement, l'école polyvalente aimerait offrir des cours de 66 minutes. Donc il y aurait 5 périodes par jour. Quatre périodes académiques et options avec un ajout d'une période étude.

La grille-matière est temporairement approuvée puisque le comité grille-matière se voit le 15 novembre prochain. Le conseil d'établissement sera donc interpellé de nouveau sur le sujet le 17 décembre prochain.

	Il est proposé par Mme Isabelle Mayer et appuyé par Mme Nathalie Ladouceur que la grille-n approuvée.			lme Nathalie Ladouceur que la grille-matière	soit
EPL-18-19 013		11.3 Budget révisé			
		Conformément à l'article 95 de la LIP, le conseil d'établissement adopte le budget de l'école.			
		Document remis.			
		Il est proposé par Mme Nathalie Ladouceur et appuyé par M. Alexandre Hudon que le budget soit approuvé.			
	12.	Point (s) pour adoption	it (s) pour adoption		
		Sans objet			
	13.	Varia			
		Sans objet			
	14.	4. Levée de l'assemblée			
EPL-18-19 014		La levée de l'assemblée est proposée à 19 h 37.			
		Il est proposé par Mme Isabelle Mayer et appuyé par M. Alexandre Hudon que la levée de l'assemblée soit levée.			
			-		
	Présidente			Secrétaire	